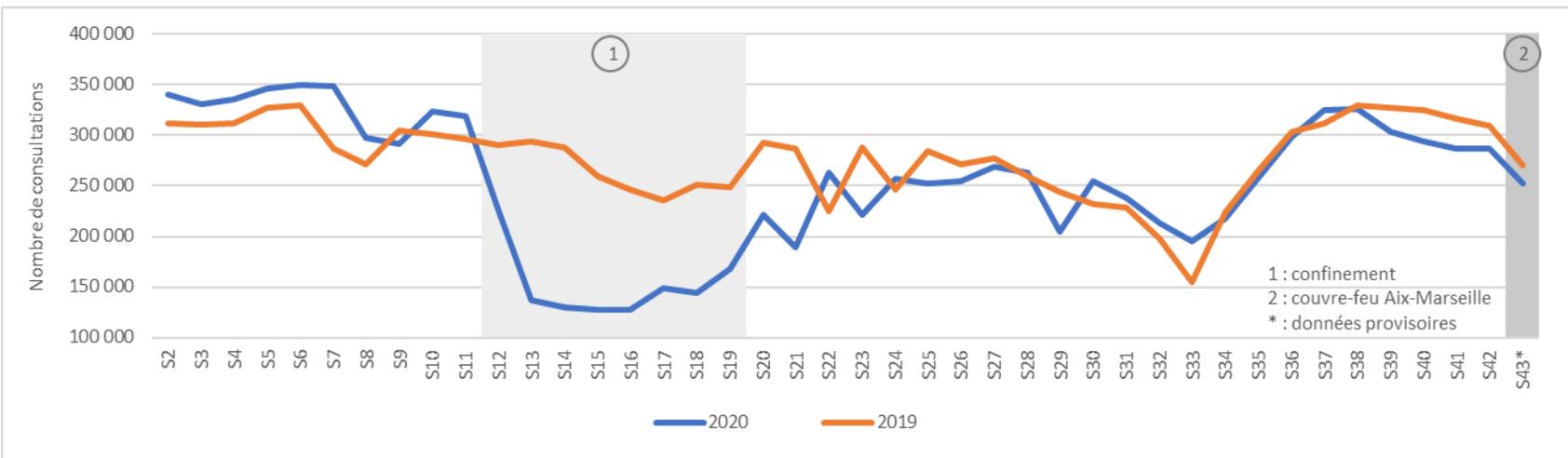


SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Semaine n°43 (lundi 19 octobre – dimanche 25 octobre 2020)

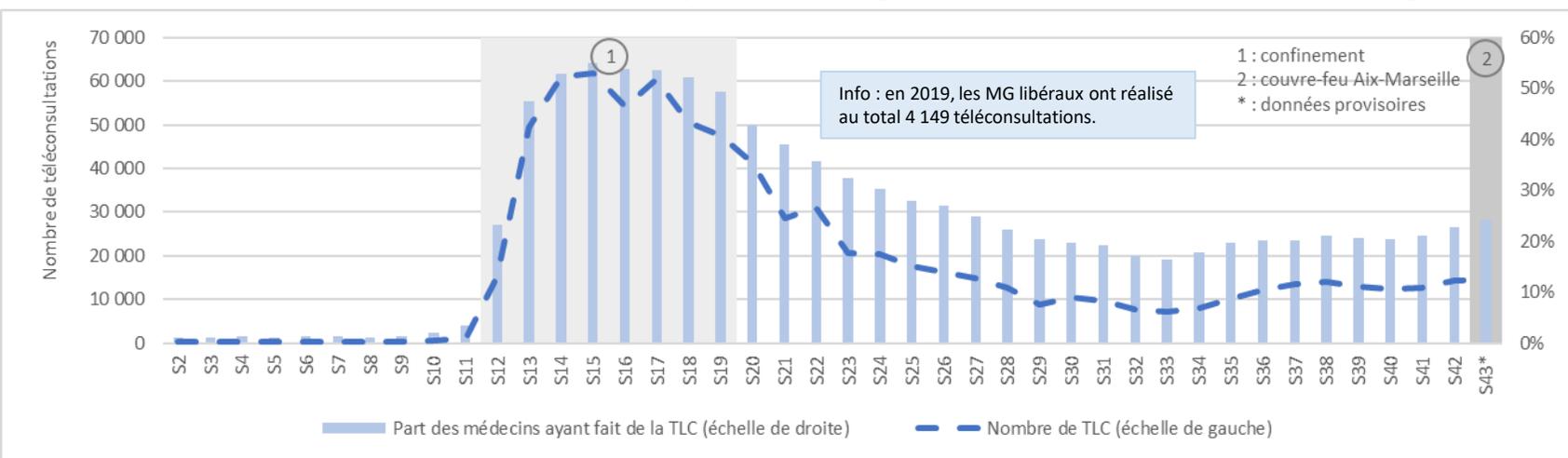
MÉDECINS GÉNÉRALISTES LIBÉRAUX

Évolution hebdomadaire du nombre de consultations dans les cabinets des médecins généralistes libéraux en région en 2019 et 2020



	Nombre de consultations S42 2020	Évolution S42 / S41 2020
04	8 113	-2,9%
05	7 006	-0,6%
06	61 160	+0,7%
13	123 721	+0,8%
83	59 948	-0,6%
84	27 309	-0,8%
Paca	287 257	+0,2%

Évolution hebdomadaire du nombre de téléconsultations (TLC) et part des médecins généralistes (MG) libéraux ayant fait de la TLC en région en 2020



	Nombre de TLC S42 2020	Évolution S42 / S41 2020
04	199	+27,6%
05	369	+39,2%
06	3 876	+8,0%
13	6 827	+18,1%
83	2 251	+9,3%
84	894	+18,1%
Paca	14 416	+14,3%

Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

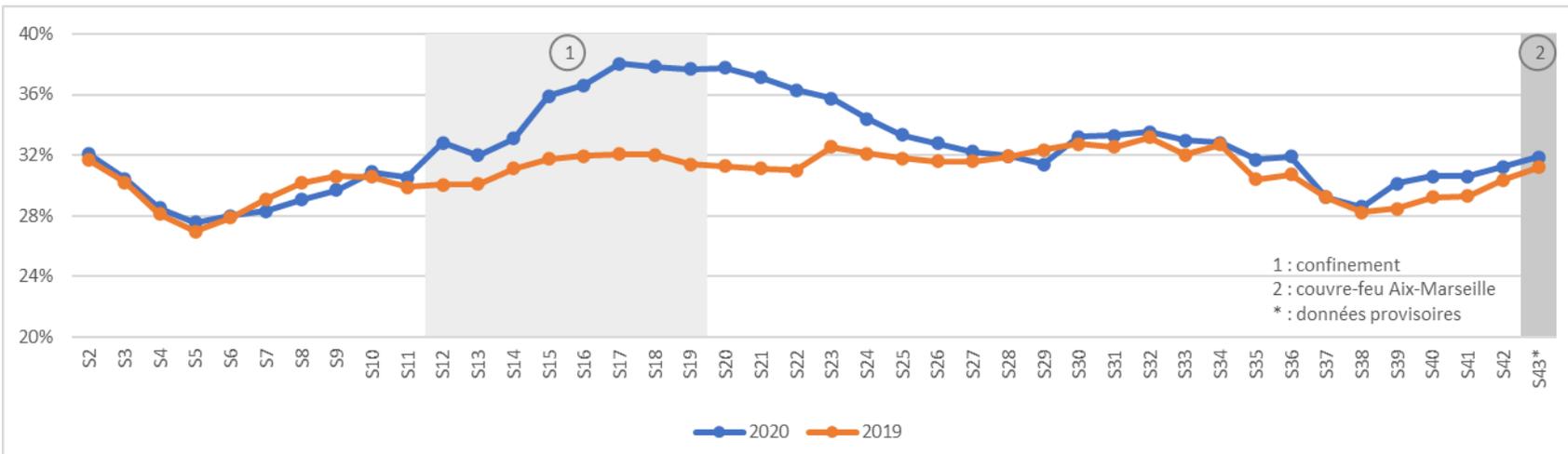
Notes : Les médecins généralistes libéraux sont les omnipraticiens de la région qui exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier. Les téléconsultations sont prises en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 15 septembre 2018 ; ces conditions ont été assouplies au mois de mars 2020 et jusqu'au 31 mai 2020 dans le cadre de l'épidémie de Covid-19. S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 7 janvier 2019 et lundi 6 janvier 2020.

SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Semaine n°43 (lundi 19 octobre – dimanche 25 octobre 2020)

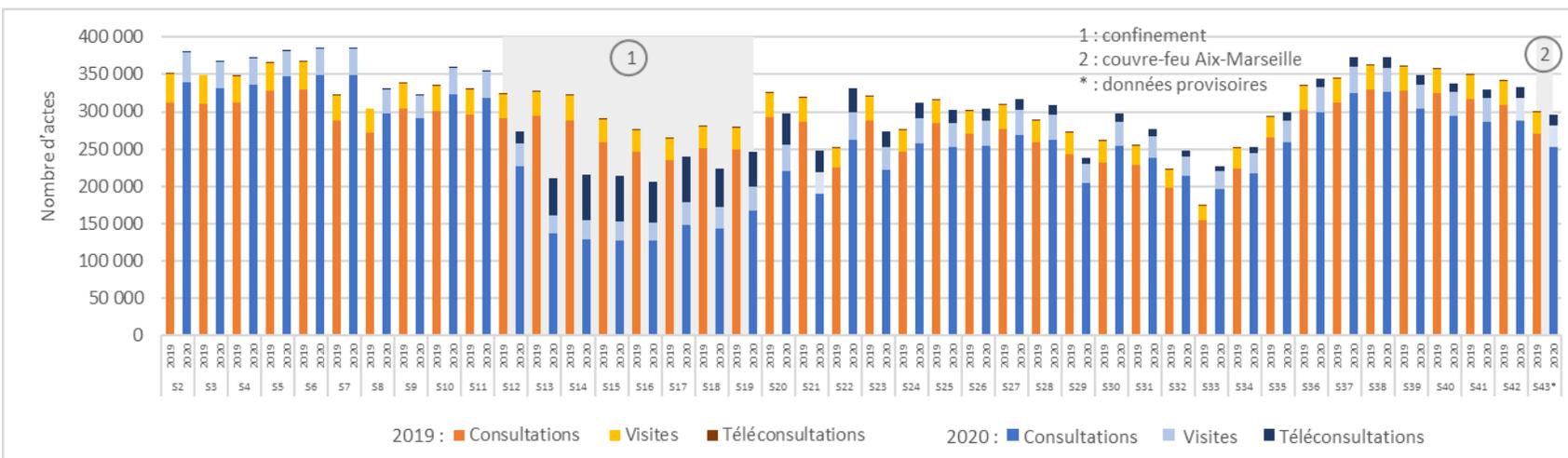
MÉDECINS GÉNÉRALISTES LIBÉRAUX

Évolution hebdomadaire de la part des actes (consultations, visites, téléconsultations) en lien avec une affection longue durée (ALD) parmi le total des actes réalisés par les médecins généralistes libéraux en région en 2019 et 2020



	Nombre d'actes en lien avec une ALD S42 2020	% d'actes en lien avec une ALD S42 2020
04	3 127	34,7%
05	2 226	29,1%
06	23 579	32,5%
13	43 042	30,0%
83	23 178	33,1%
84	8 717	29,1%
Paca	103 869	31,2%

Évolution hebdomadaire du nombre total d'actes (consultations dans les cabinets + visites à domicile + téléconsultations) réalisés par les médecins généralistes libéraux



À retenir :

En semaine 42 (S42), les TLC ont représenté 4,3% des actes des médecins généralistes (MG) libéraux ; près de 23% d'entre eux ont fait de la TLC en S42.

Au total, en comptabilisant les consultations aux cabinets, les visites à domicile et les TLC, l'activité des MG libéraux est restée stable entre les semaines S41 et S42 dans la région (+0,6%).

Le cumul des actes de consultations (cabinets, domicile, TLC) depuis le confinement (S12) a baissé de 4,7% par rapport à 2019.

Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

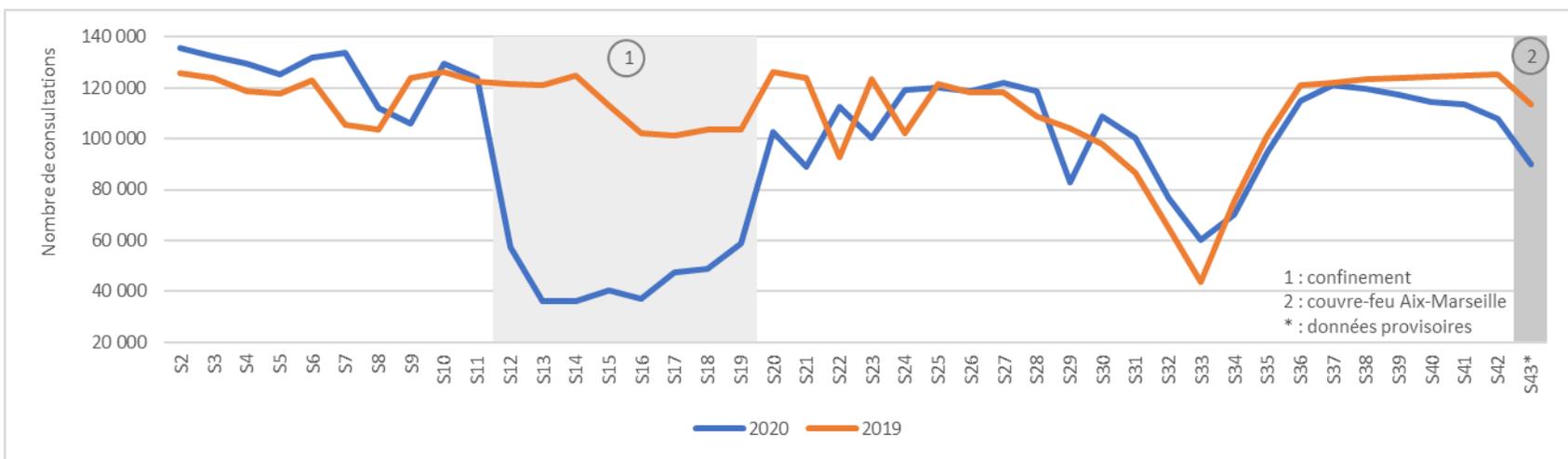
Notes : 1) Les médecins généralistes libéraux sont les omnipraticiens de la région qui exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier. Les téléconsultations sont prises en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 15 septembre 2018 ; ces conditions ont été assouplies au mois de mars 2020 et jusqu'au 31 mai 2020 dans le cadre de l'épidémie de Covid-19. 2) Une affection longue durée (ALD) est un problème de santé dont la gravité et/ou le caractère chronique nécessitent un traitement prolongé et une thérapeutique particulièrement coûteuse, et pour lesquelles le ticket modérateur est supprimé. 3) S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 7 janvier 2019 et lundi 6 janvier 2020.

SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Semaine n°43 (lundi 19 octobre – dimanche 25 octobre 2020)

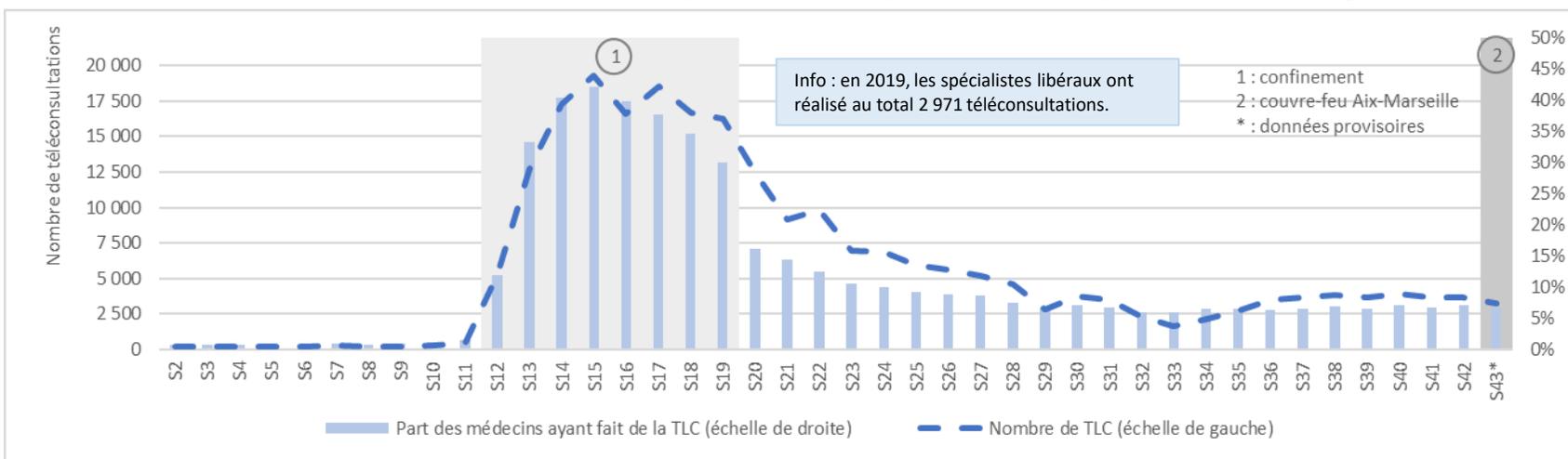
MÉDECINS SPÉCIALISTES LIBÉRAUX

Évolution hebdomadaire du nombre de consultations dans les cabinets des médecins spécialistes libéraux en région en 2019 et 2020



	Nombre de consultations S42 2020	Évolution S42 / S41 2020
04	2 222	-9,1%
05	1 316	-4,5%
06	27 765	-5,0%
13	45 702	-4,8%
83	22 592	-4,6%
84	8 449	-6,2%
Paca	108 046	-5,0%

Évolution hebdomadaire du nombre de téléconsultations (TLC) et part des médecins spécialistes libéraux ayant fait de la TLC en région en 2020



	Nombre de TLC S42 2020	Évolution S42 / S41 2020
04	60	+15,4%
05	17	-29,2%
06	1 108	-0,4%
13	1 647	+0,3%
83	688	+3,0%
84	129	-5,1%
Paca	3 649	+0,4%

Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

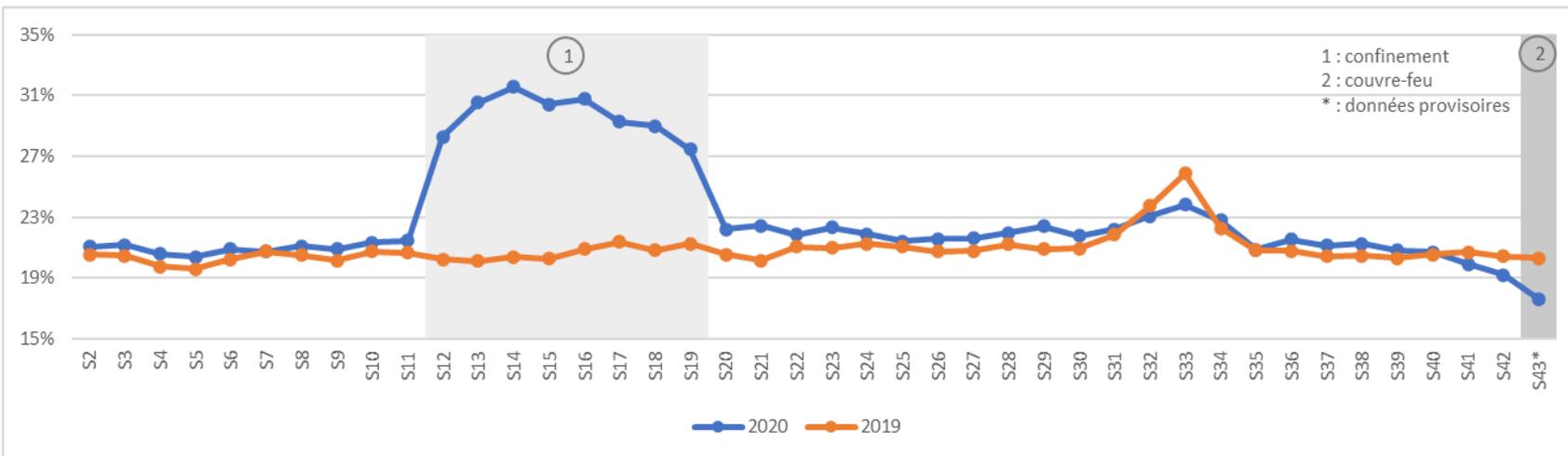
Notes : Les médecins spécialistes libéraux sont les praticiens de la région qui exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier. Les téléconsultations sont prises en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 15 septembre 2018 ; ces conditions ont été assouplies au mois de mars 2020 et jusqu'au 31 mai 2020 dans le cadre de l'épidémie de Covid-19. S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 7 janvier 2019 et lundi 6 janvier 2020.

SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Semaine n°43 (lundi 19 octobre – dimanche 25 octobre 2020)

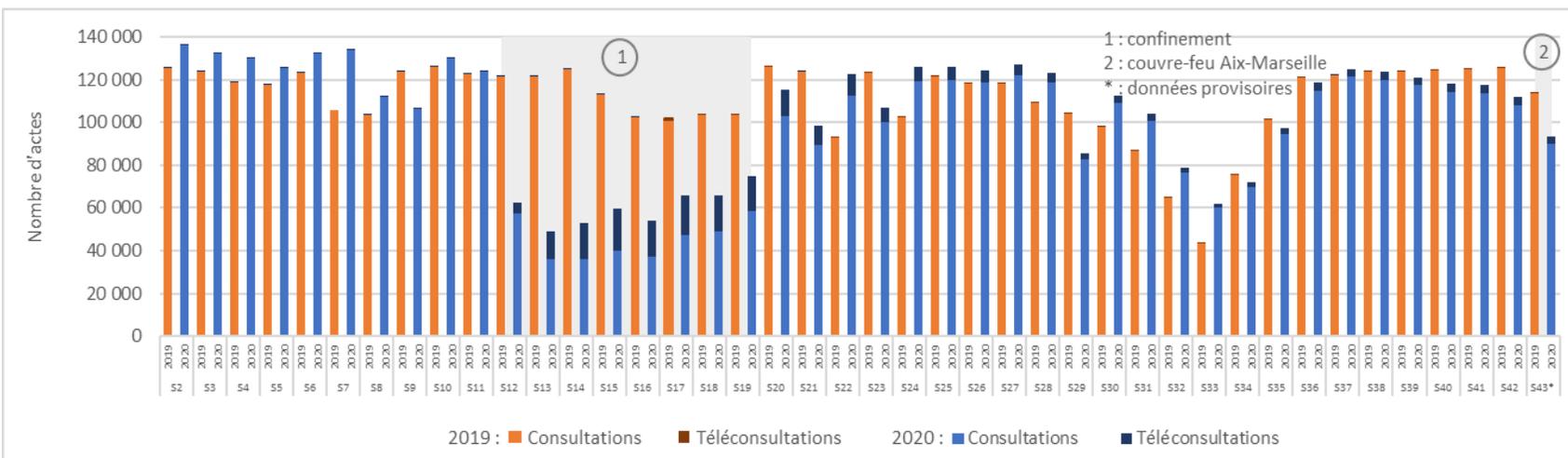
MÉDECINS SPÉCIALISTES LIBÉRAUX

Évolution hebdomadaire de la part des actes (consultations, téléconsultations) en lien avec une affection longue durée (ALD) parmi le total des actes réalisés par les médecins spécialistes libéraux en région en 2019 et 2020



	Nombre d'actes en lien avec une ALD S42 2020	% d'actes en lien avec une ALD S42 2020
04	373	16,3%
05	167	12,5%
06	6 177	21,4%
13	8 969	18,9%
83	4 616	19,8%
84	1 121	13,1%
Paca	21 423	19,2%

Évolution hebdomadaire du nombre total d'actes (consultations dans les cabinets + téléconsultations) réalisés par les médecins spécialistes libéraux



À retenir :

En semaine 42 (S42), les TLC ont représenté 3,3% des actes des médecins spécialistes libéraux ; plus de 7% d'entre eux ont fait de la TLC en S42.

Au total, en comptabilisant les consultations aux cabinets et les TLC, l'activité des spécialistes libéraux a diminué de 5% entre les semaines S41 et S42 dans la région.

Le cumul des actes de consultations (cabinets + TLC) depuis le confinement (S12) a baissé de 10,8% par rapport à 2019.

Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

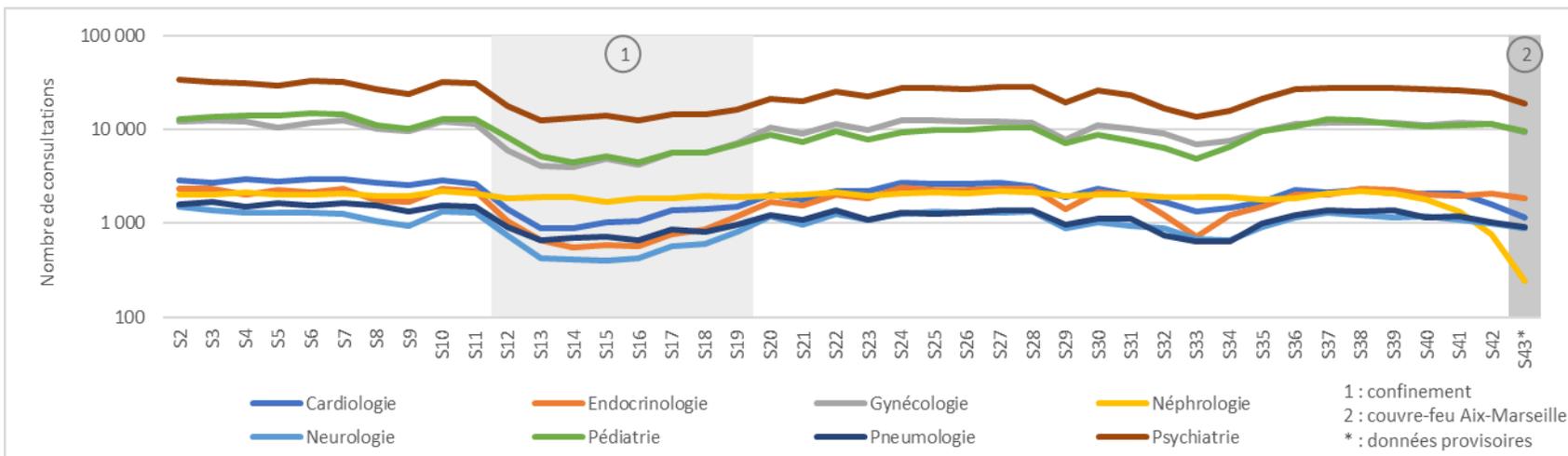
Notes : 1) Les médecins spécialistes libéraux sont les praticiens de la région qui exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier. Les téléconsultations sont prises en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 15 septembre 2018 ; ces conditions ont été assouplies au mois de mars 2020 et jusqu'au 31 mai 2020 dans le cadre de l'épidémie de Covid-19. 2) Une affection longue durée (ALD) est un problème de santé dont la gravité et/ou le caractère chronique nécessitent un traitement prolongé et une thérapie particulièrement coûteuse, et pour lesquelles le ticket modérateur est supprimé. 3) S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 7 janvier 2019 et lundi 6 janvier 2020.

SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Semaine n°43 (lundi 19 octobre – dimanche 25 octobre 2020)

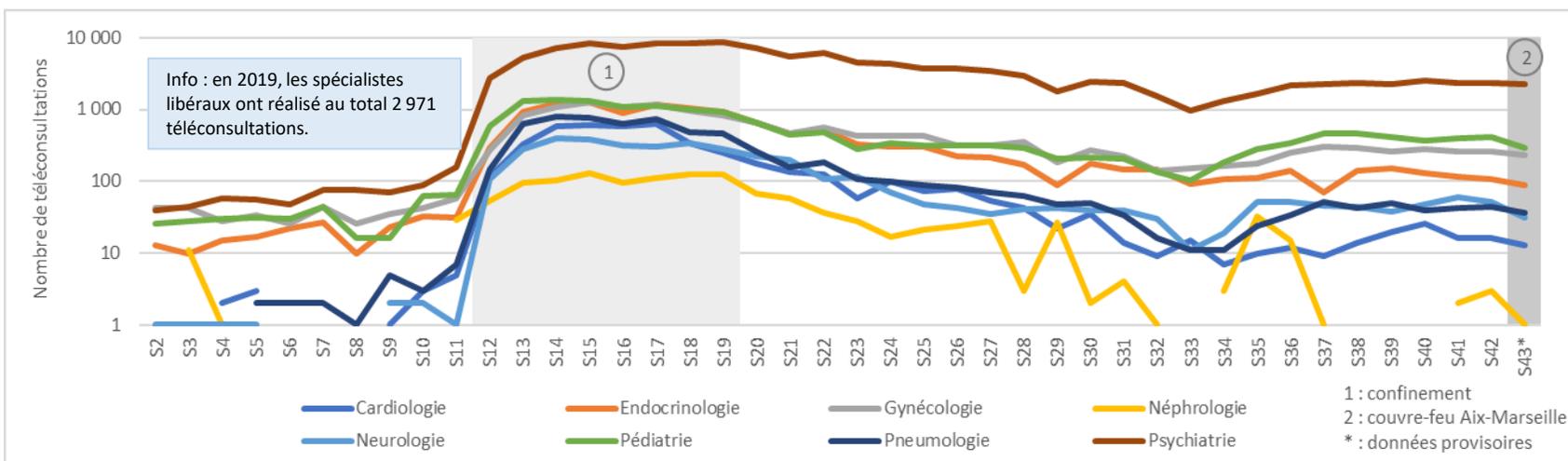
MÉDECINS SPÉCIALISTES LIBÉRAUX

Évolution hebdomadaire du nombre de consultations dans les cabinets des médecins spécialistes libéraux en région en 2020 par spécialité



	Nombre de consultations S42 2020	Évolution S42 / S41 2020
Cardiologie	1 593	-22,6%
Endocrino.	2 076	+4,5%
Gynécologie	11 522	-2,7%
Néphrologie	765	-42,9%
Neurologie	997	-8,2%
Pédiatrie	11 331	+1,9%
Pneumologie	1 040	-13,3%
Psychiatrie	24 387	-7,0%

Évolution hebdomadaire du nombre de téléconsultations (TLC) réalisées par les médecins spécialistes libéraux en région en 2020 par spécialité



	Nombre de TLC S42 2020	Évolution S42 / S41 2020
Cardiologie	16	+0,0%
Endocrino.	107	-9,3%
Gynécologie	258	-2,3%
Néphrologie	3	+50,0%
Neurologie	52	-13,3%
Pédiatrie	416	+4,5%
Pneumologie	45	+7,1%
Psychiatrie	2 311	+0,3%

Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

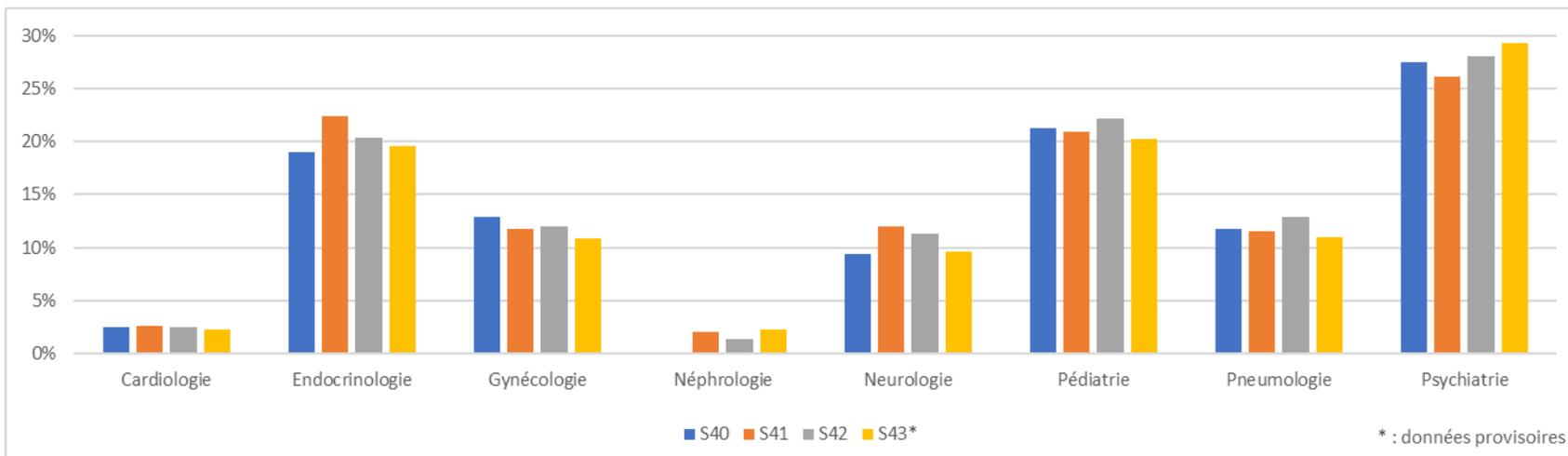
Notes : Les médecins spécialistes libéraux sont les praticiens de la région qui exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier. Les téléconsultations sont prises en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 15 septembre 2018 ; ces conditions ont été assouplies au mois de mars 2020 et jusqu'au 31 mai 2020 dans le cadre de l'épidémie de Covid-19. S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 7 janvier 2019 et lundi 6 janvier 2020.

SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Semaine n°43 (lundi 19 octobre – dimanche 25 octobre 2020)

MÉDECINS SPÉCIALISTES LIBÉRAUX

Part des médecins spécialistes libéraux ayant fait de la téléconsultation en région en 2020 par spécialité



À retenir :

Au total, en comptabilisant les consultations aux cabinets et les TLC, on observe une baisse de l'activité entre les semaines S41 et S42 dans la région, notamment pour la neurologie (-8,5%), la pneumologie (-13%), la cardiologie (-22%). Le cumul des actes de consultations depuis le confinement (S12) a baissé de plus de 20% par rapport à 2019 pour la cardiologie et la pédiatrie.

Évolution de l'activité totale (consultations dans les cabinets + téléconsultations) des médecins spécialistes libéraux de la région entre 2019 et 2020

	Cardiologie	Endocrino	Gynécologie	Néphrologie	Neurologie	Pédiatrie	Pneumologie	Psychiatrie
Sur la période S12-S42 (S12 = début du confinement)	-20,9%	+4,1%	-4,6%	+10,9%	-0,1%	-22,3%	-1,6%	-3,8%
Sur la période S2-S42 (S2 = début de l'année)	-16,6%	+4,8%	-1,6%	+12,3%	+2,2%	-17,5%	-1,6%	-1,1%

Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

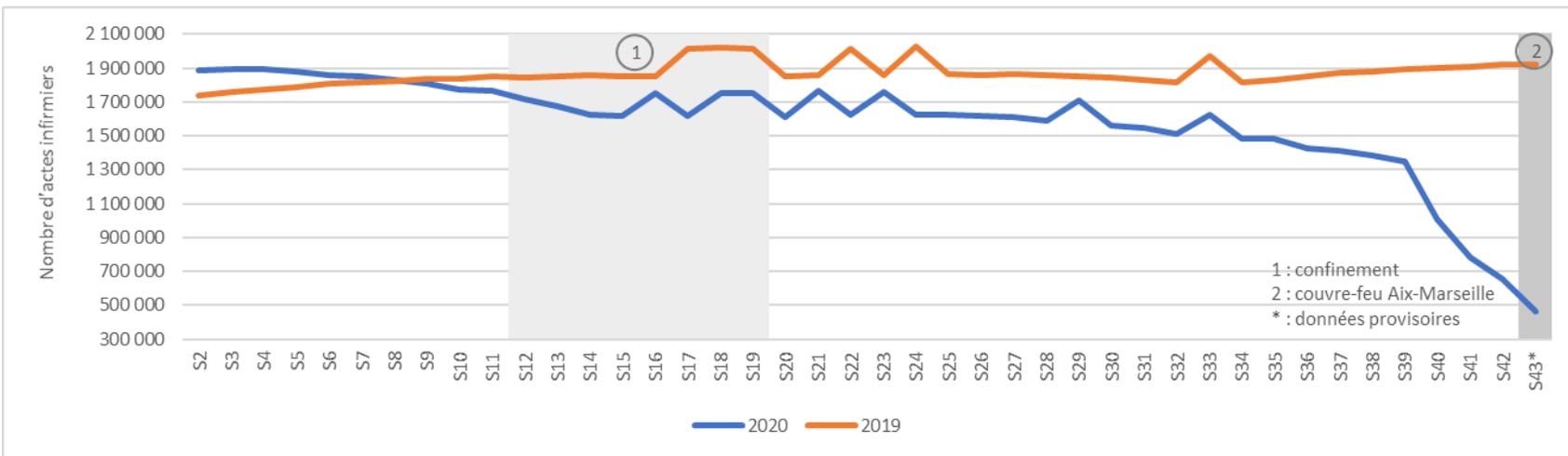
Notes : Les médecins spécialistes libéraux sont les praticiens de la région qui exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier. Les téléconsultations sont prises en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 15 septembre 2018 ; ces conditions ont été assouplies au mois de mars 2020 et jusqu'au 31 mai 2020 dans le cadre de l'épidémie de Covid-19. S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 7 janvier 2019 et lundi 6 janvier 2020.

SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Semaine n°43 (lundi 19 octobre – dimanche 25 octobre 2020)

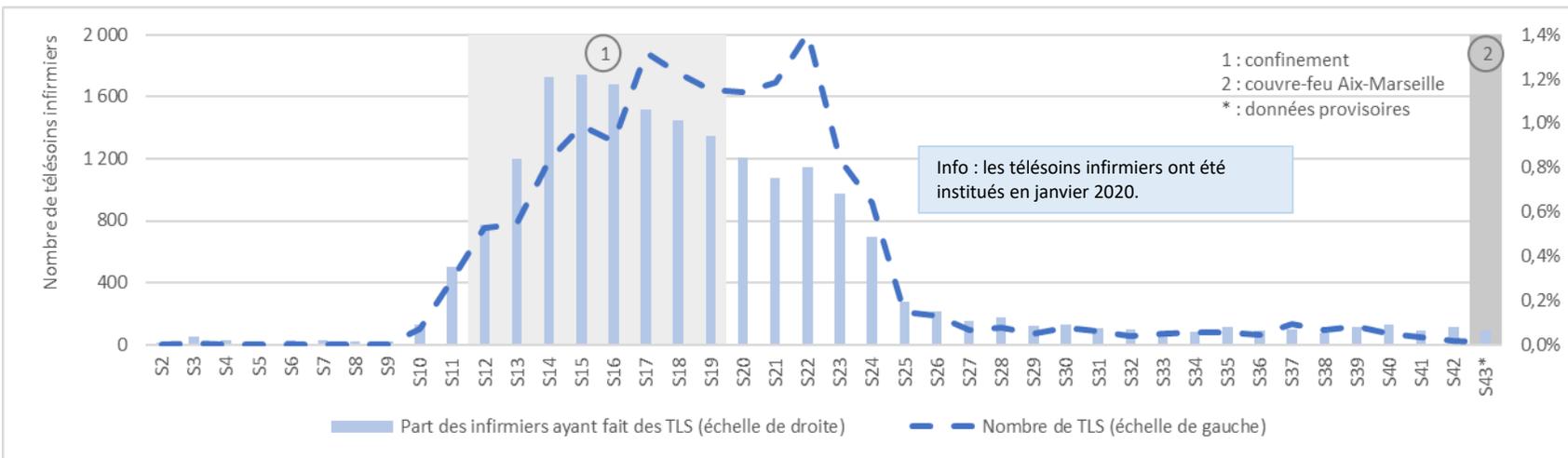
INFIRMIERS LIBÉRAUX

Évolution hebdomadaire du nombre d'actes infirmiers (AMI, AIS, DI) à domicile ou en cabinet réalisés par les infirmiers libéraux en région en 2019 et 2020



	Nombre actes infirmiers S42 2020	Évolution S42 / S41 2020
04	18 621	-17,6%
05	11 174	-13,3%
06	147 562	-16,5%
13	256 376	-18,5%
83	162 605	-14,3%
84	61 323	-11,6%
Paca	657 661	-16,3%

Évolution hebdomadaire du nombre de télésoins infirmiers (TLS) et part des infirmiers libéraux ayant fait des télésoins en région en 2020



	Nombre de TLS S42 2020	Évolution S42 / S41 2020
04	0	-
05	0	-
06	0	-100,0%
13	19	-44,1%
83	2	-
84	2	-
Paca	46	-54,0%

Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

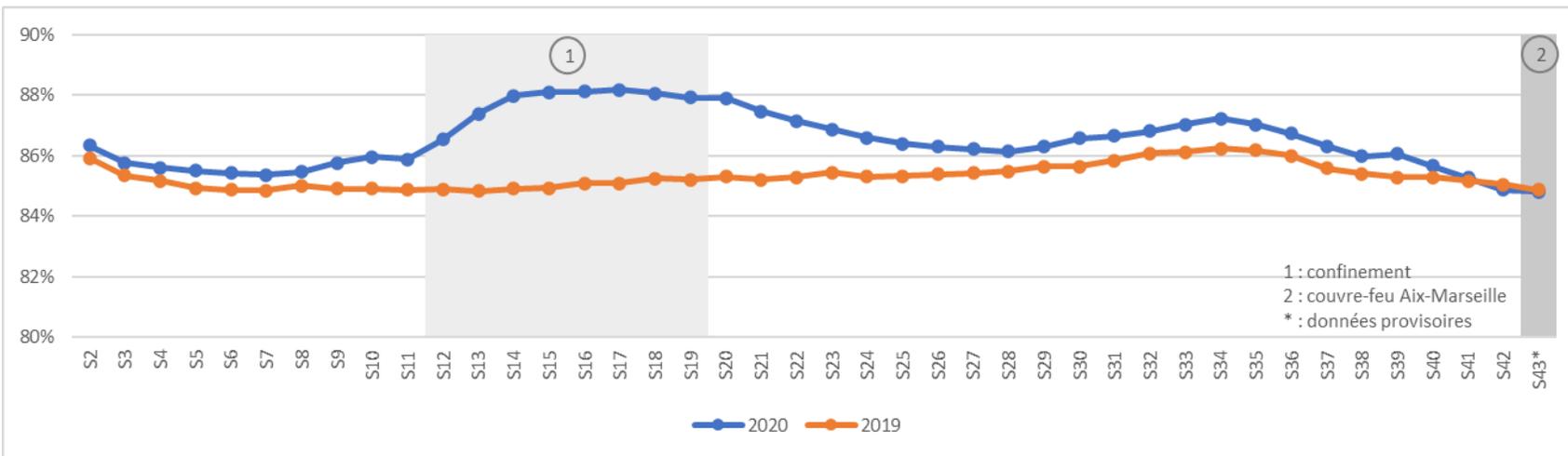
Notes : Les infirmiers libéraux sont ceux qui exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier. Les actes considérés ici sont les : AIS (actes infirmiers de soins), AMI (actes médicaux infirmiers), DI (démarches de soins infirmiers). Les télésoins sont pris en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 1^{er} janvier 2020 ; ces conditions ont été assouplies au mois de mars 2020 dans le cadre de l'épidémie de Covid-19. S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 7 janvier 2019 et lundi 6 janvier 2020.

SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Semaine n°43 (lundi 19 octobre – dimanche 25 octobre 2020)

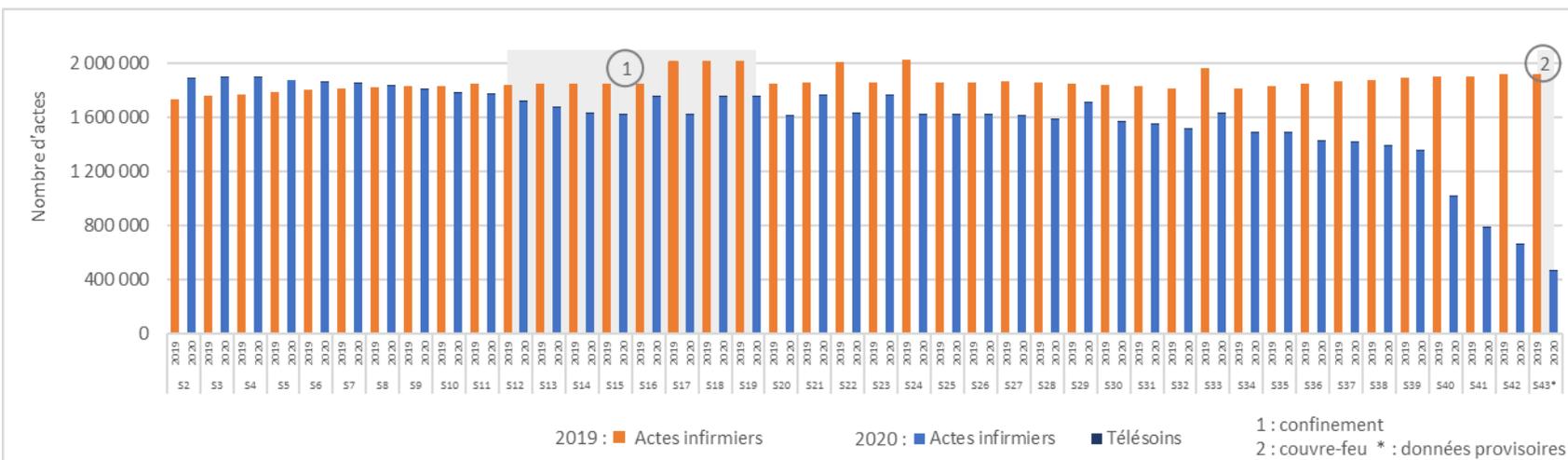
INFIRMIERS LIBÉRAUX

Évolution hebdomadaire de la part des actes infirmiers (à domicile, en cabinet, télésoins) en lien avec affection longue durée (ALD) parmi le total des actes réalisés par les infirmiers libéraux en région en 2019 et 2020



	Nb d'actes en lien avec une ALD S42 2020	% d'actes en lien avec une ALD S42 2020
04	15 069	80,9%
05	9 153	81,9%
06	123 709	83,8%
13	220 798	86,1%
83	137 048	84,3%
84	52 440	85,5%
Paca	558 217	84,9%

Évolution hebdomadaire du nombre total d'actes infirmiers (à domicile + en cabinet + télésoins) réalisés par les infirmiers libéraux



À retenir :

Au total, en comptabilisant les soins à domicile, en cabinet et les TLS, l'activité des infirmiers libéraux a diminué de 16% entre les semaines S41 et S42 dans la région. Le cumul des actes infirmiers depuis le début du confinement (S12) a baissé de 19% par rapport à 2019. Près de 85% des actes infirmiers sont en lien avec une affection longue durée. Le recours aux TLS est quasi nul.

Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

Notes : 1) Les infirmiers libéraux sont ceux qui exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier. Les actes considérés ici sont les : AIS (actes infirmiers de soins), AMI (actes médicaux infirmiers), DI (démarches de soins infirmiers). Les télésoins sont pris en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 1^{er} janvier 2020 ; ces conditions ont été assouplies au mois de mars 2020 dans le cadre de l'épidémie de Covid-19. 2) Une affection longue durée (ALD) est un problème de santé dont la gravité et/ou le caractère chronique nécessitent un traitement prolongé et une thérapeutique particulièrement coûteuse, et pour lesquelles le ticket modérateur est supprimé. 3) S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 7 janvier 2019 et lundi 6 janvier 2020.